



Le Prémontexte

Volume 81

Novembre - Décembre 2019

Fête au Village	page 2
Informations municipales	page 3
Demande de permis	page 4
Escouade canine	page 4
Service Incendie	page 5
Bibliothèque	page 6
Noël du Pauvre	page 7
Médiation citoyenne	page 8
Le Gyroscope	page 9
Alerte municipale	page 10
Persévérance scolaire	page 11
Souper et bingo	page 12

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le
lundi 2 décembre à 19h à la salle Lévis St-Yves.

Prochaine parution : mi-décembre.

Bonjour tout le monde,

Juste un petit mot pour vous souhaiter un bel automne et faire un petit retour sur la Fête au Village du mois d'août dernier.

La municipalité a eu beaucoup de difficulté à trouver des personnes pour organiser l'évènement car, malgré nos appels répétés dans le Prémontexte, sur notre site Internet et même au moyen de feuilles volantes, personne ne s'est porté volontaire. Mais, nous avons eu la chance d'avoir de l'aide de bénévoles de l'extérieur de la municipalité et sans eux, il n'y aurait pas eu de fête. Je veux donc remercier sincèrement, au nom des prémontoises et prémontois, les personnes suivantes :

Mikael, Paméla et Samanta Boucher d'avoir pris la balle au bond et d'avoir organisé et coordonné notre Fête au Village 2019. La journée fut un succès!

Merci aussi au Cercle de Fermières pour le dîner et à la FADOQ de Sainte-Angèle pour le souper.

Merci à Marion et Lucille pour vous être occupés des jeux.

Merci à Sylvie et Frederic pour le service du bar.

Merci également à nos partenaires : La Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie, Simon Allaire, député et Dépanneur 350

Je vous dis : À l'été prochain!

Informations municipales

► Du 25 novembre au 15 avril, il est strictement interdit de stationner la nuit dans les rues de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont. L'interdiction est en vigueur de minuit à 7h.

► Pour la récupération, les bacs doivent être positionnés de façon à ce que les poignées soient orientées vers la résidence.

► Les collectes des déchets se feront les lundis :

- 11 novembre
- 25 novembre
- 9 décembre
- 23 décembre

► Les collectes de récupération se feront les lundis :

- 4 novembre
- 18 novembre
- 2 décembre
- 16 décembre
- 30 décembre

► Visitez notre site internet

<http://www.sainte-angele-de-premont.ca/>

► Suivez-nous sur Facebook

<https://www.facebook.com/steangeledepromont/>

Urbanisme

Vous avez des projets de rénovation, construction ou démolition? Avant de vous avancer trop loin dans votre projet, vérifiez si vous avez besoin d'un permis municipal pour effectuer vos travaux.

Pourquoi? Pour vérifier la conformité des travaux avec les règlements municipaux d'urbanisme et la Loi sur la qualité de l'environnement.

Pour l'émission de votre permis ou pour toute information, M. Patrick Baril du service de l'urbanisme est présent au bureau municipal un mercredi sur deux de 9h à 12h et de 13h à 16h. Vous pouvez le rejoindre au 819-268-5526 poste 2605.

Prochaines dates de disponibilités

- 6 novembre
- 20 novembre
- 4 décembre
- 18 décembre



Escouade canine



Pour toute demande concernant les chiens errants, veuillez communiquer avec le service de l'Escouade Canine de la Mauricie,

M. Éric Lamy, 819-539-3310;
Téléphone 24 heure : 819-539-2424

Service Incendie

1. Avertisseur de fumée :

- ⇒ Remplacer les piles
- ⇒ Vérifier s'il est fonctionnel, sinon le remplacer
- ⇒ S'il a plus de 10 ans, le remplacer
- ⇒ Selon le règlement de prévention des incendies, chaque étage doit avoir un avertisseur de fumée.

2. Détecteur de monoxyde de carbone :

- ⇒ Selon le règlement de prévention des incendies, chaque résidence ayant un garage relié à celle-ci doit posséder un détecteur de monoxyde de carbone.
- ⇒ Si le détecteur à plus de 6 ans, le remplacer.

3. Cheminée :

- ⇒ N'oublier pas de faire ramoner votre cheminée
- ⇒ Remplacer les pièces défectueuses
- ⇒ Chauffer toujours avec du bois sec
- ⇒ Garder toujours l'espace libre autour de votre poêle

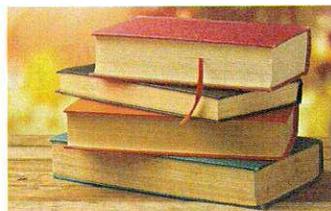
4. Sécheuse à linge :

- ⇒ Vérifier régulièrement le filtre pour éviter une surchauffe qui peut provoquer un début d'incendie
- ⇒ Vérifier le boyau qui mène vers l'extérieur
- ⇒ Le boyau de sortie doit être en aluminium flexible et non en plastique.

Pour informations,
contactez M. Denis Bergeron,
directeur incendie :
819-996-0216



Bibliothèque



Horaire

La bibliothèque est ouverte à tous les mercredis soir de 18h30 à 20h00.

Elle est aussi ouverte le 3ième samedi du mois de 10h00 à midi.

La bibliothèque sera fermé pour les vacances de Noel du 22 décembre 2019 au 8 janvier 2020.

Dépôts de livres

Les abonné(e)s peuvent retourner leurs livres en les déposant au bureau municipal pendant les heures d'ouverture, du lundi au jeudi inclusivement de 9h à 12h et 13h à 16h.



Les personnes qui demandent un bon d'achat devront appeler pour prendre rendez-vous avant le 22 novembre 2019.

SVP appelez Lucille et Marion au 819-268-2084.

Nous remplirons ensemble les formulaires le samedi 23 novembre 2019 à la salle des Loisirs.

La remise des bons d'achat aura lieu le 7 décembre 2019 à 11 heures à la salle Lévis St-Yves.

Lucille Provençal et Marion St-Yves

LA MÉDIATION CITOYENNE

POUR OBTENIR DU SOUTIEN LORS D'UN CONFLIT



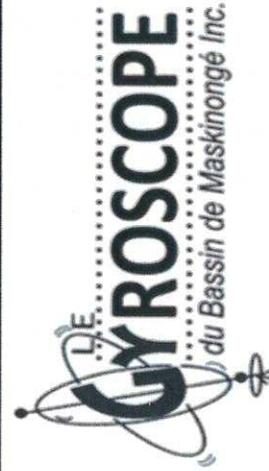
Vous souhaitez établir ou rétablir la communication pour trouver un terrain d'entente?

Il arrive qu'une situation de conflit perdure, s'envenime et devienne difficile à gérer. Le soutien d'une personne extérieure à la situation peut alors s'avérer précieux et permettre à chacun de s'exprimer, d'être entendu et de trouver des solutions satisfaisantes pour tous.

La médiation citoyenne est un service gratuit et confidentiel, offert à toute personne qui souhaite dénouer une situation conflictuelle sans faire appel aux instances légales.

Il suffit de laisser un message au numéro de téléphone suivant : 819-228-8693 (boîte vocale) et un médiateur retournera votre appel.

Nous sommes toujours à la recherche de personnes intéressées à s'impliquer bénévolement au sein de l'unité à titre de médiateur. mediationmaskinonge@equijustice.ca



Services aux membres de l'entourage de personnes
présentant un problème de santé mentale.

Ateliers Arbre en cœur (5-8 ans) (Services jeunesse)

Nouveau service gratuit dédié aux enfants ayant un parent vivant avec un trouble de santé mentale. Des manœuvres simples pour cultiver la pleine conscience !

Les samedis, 26 octobre au 14 décembre 2019,
à Louiseville, 10h à 11h30.



Arbre en cœur

Appelez-nous pour vous inscrire

(819) 228-2858

gyroscope@cgocable.ca

Alerte municipale

La Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont vous présente un nouvel outil de communication permettant aux citoyens de recevoir une panoplie d'informations qui concerne la municipalité.

Il s'agit d'un service d'appels automatisés. Nous pourrions donc joindre les citoyens concernés si nous avons un avis d'ébullition d'eau, une fermeture de rue, une activité ou autre.

Ces messages d'urgence vous seront acheminés soit par :

- Messagerie texte;
- Courriel;
- Appel automatisé

Il faut donc que chaque citoyen s'assure d'être inscrit dans notre base de données. *Vous pouvez vous inscrire en allant sur le site internet de la municipalité ou au 819-268-5526 poste 2600*

Pourquoi il est important de vous abonner à notre système d'alerte? Nous avons dû aviser les citoyens du réseau d'aqueduc pour une coupure d'eau et après pour un avis d'ébullition... nous n'avons pas été capable de rejoindre tous les citoyens concernés.

Nous envoyons seulement des messages importants alors si vous voyez sur votre afficheur un numéro 1-514-000-0000, c'est un message de la municipalité!

Persévérance scolaire

RECONNAISSANCE À LA "PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE "

Le programme "Reconnaissance à la persévérance scolaire" de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont encourage les personnes qui complètent leurs études secondaires.

Un " certificat honorifique " accompagné d'un chèque au montant de 150,00 \$ seront remis aux personnes qui se sont qualifiées. Cette remise a lieu lors de la "Fête au village" ou à un autre moment dans l'année!

"CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉS "

- ◇ être résident de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont;
- ◇ déposer une preuve d'identité (permis de conduire, carte d'assurance-maladie ou autre au bureau municipal;
- ◇ déposer le certificat, l'attestation où l'équivalent émis par le Ministère de l'Éducation ou l'école fréquentée;





Un souper spaghetti et bingo aura lieu à Sainte-Angèle-de-Prémont au profit du Noël du Pauvre.

Quand : 15 novembre 2019

Endroit : Salle Lévis St-Yves

2451, rue Camirand

Souper : 17h30

Bingo : 19h15

Coût : 15,00\$

Veillez réserver à Lucille ou Marion au 819-268-2084

Au plaisir de vous voir nombreux dans une ambiance chaleureuse.

Le comité du Noël du Pauvre
Lucille Provençal et Marion St-Yves

